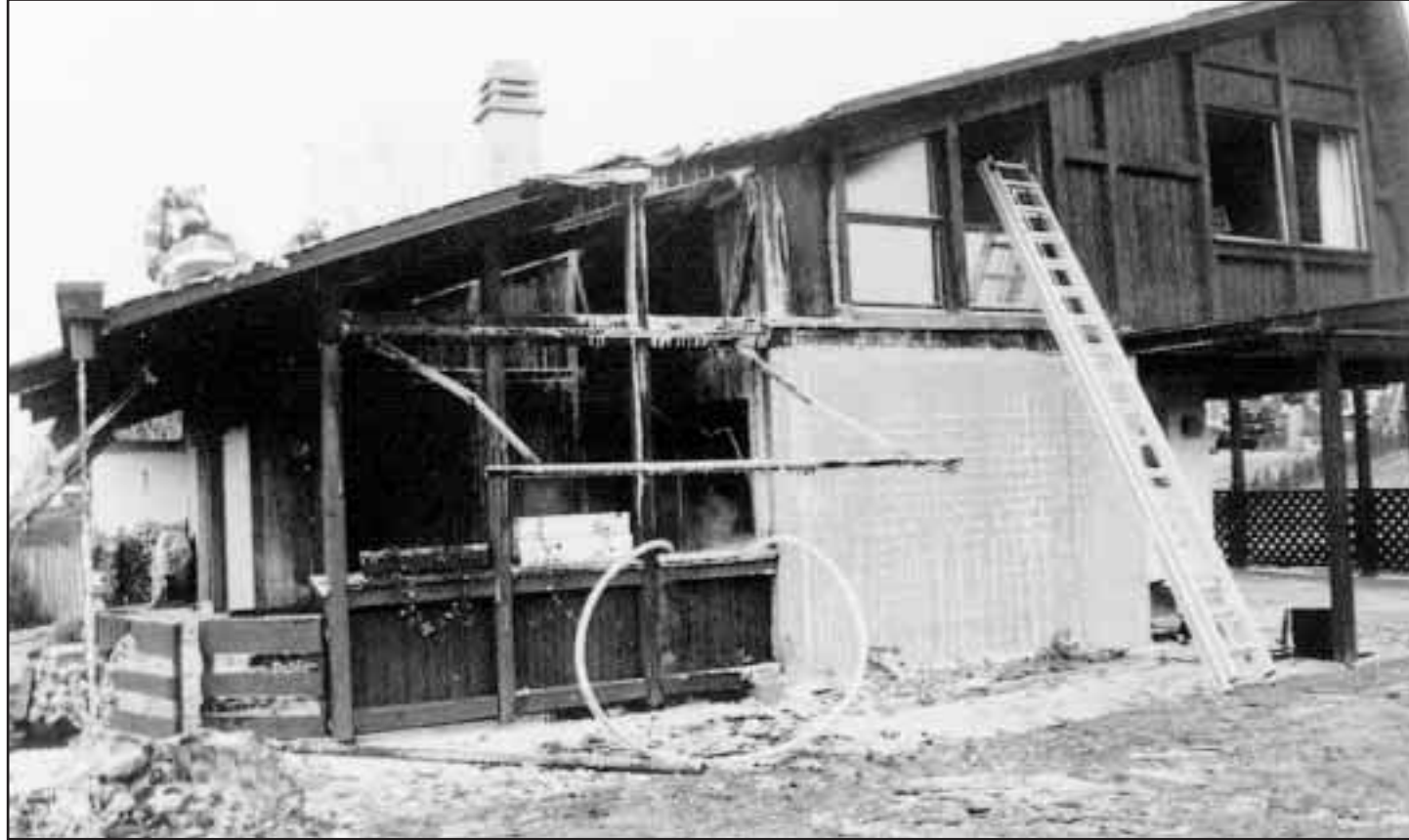




L'ECAB a de quoi voir venir, mais il ne faudrait pas abuser

ASSURANCE • La situation de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments est plus que saine mais la multiplication des sinistres préoccupe.



La négligence ou l'imprudence ont provoqué 80 incendies. La villa ci-dessus a été ravagée par le feu à cause de cendres mal stockées.

ECAB

MADELEINE JOYE

Le fait que 2003 figure parmi les très mauvaises années du point de vue des sinistres dans le canton de Fribourg n'empêche pas l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) de présenter des chiffres confortablement positifs. Son rapport annuel, rendu public la semaine dernière, témoigne d'une santé florissante.

Les mauvaises nouvelles d'abord: l'an dernier, l'ECAB a enregistré 526 incendies pour un coût total de 17,7 millions de francs, 5,5 millions de plus qu'en 2002. Si cette croissance préoccupe les responsables de l'établissement, ils se soucient plus encore du fait que les deux tiers des dommages sont dus à des causes inconnues (51%) ou criminelles

(13%). Difficile de faire de la prévention dans ces cas-là et si la tendance devait se poursuivre le porte-monnaie des assurés finirait par en ressentir les effets, avertit l'ECAB.

EXCÉDENT DE RECETTES

L'année dernière a aussi été généreusement servie en dégâts dus aux éléments naturels. Une tempête en janvier, ainsi qu'une collection de violents orages sous-jacés ont entraînés plus de 1800 dédommagements pour une valeur totale de 4,5 millions de francs, contre 2,6 millions en 2002.

Malgré cela, le compte d'exploitation de l'institution dégage un excédent de recettes de 160 000 francs, après 4,5 millions de francs d'amortissements et des attributions de 6 millions de

francs à diverses réserves (12 millions en 2002). Au total, les réserves de l'établissement atteignent près de 160 millions de francs, soit 2,71% du capital assuré (quelque 60 milliards). De quoi voir venir, donc.

Cette bonne situation financière permet à l'ECAB de maintenir ses primes au niveau moyen en vigueur depuis 1999: 55 centimes par mille francs assurés. Un taux qui a baissé régulièrement depuis 1980 où il était à un franc.

Côté placements, l'ECAB – qui mise prudemment plutôt sur les obligations que sur les actions – a vu augmenter l'an dernier le rendement de ses capitaux de 6,8 à 8,8 millions de francs. Etant donné l'incertitude régnant sur les marchés financiers, il indique son intention d'augmenter dés-

ormais la part de ses fonds investis dans l'immobilier. L'ECAB, qui a passé en 2003 le cap des cent mille bâtiments assurés, a affecté plus de 10,5 millions de francs, soit 28% des primes encaissées (près de 38 millions), aux subventions pour la prévention et la défense incendie. Cette prévention englobe progressivement le génie parasismique.

Quant à l'avenir, l'ECAB signale dans son rapport que la construction de son futur siège de Granges-Paccot se déroule selon les prévisions. Le bâtiment est hors d'eau et les travaux devraient s'achever à la fin de cette année. Cela permettra d'installer au début de 2005 les bureaux et les équipements informatiques, prélude au regroupement de tous les services de l'institution.

MJN

Séjours plus nombreux et plus longs

FRIBOURG • Le centre d'accueil de nuit La Tuile a enregistré une augmentation des nuitées de 13% en 2003.

La Tuile doit faire face à une assez forte augmentation du nombre de nuitées. Ce centre d'accueil qui offre un toit et un repas bon marché a en effet enregistré l'an passé près de 5700 nuitées, soit 643 de plus qu'en 2002 (+ 13%). Un chiffre en constante augmentation depuis cinq ans et qui traduit une précarisation croissante de nombreuses couches de la société.

Les usagers de ce centre, situé à la route de Marly à Fribourg, étaient encore majoritairement issus de milieux très marginalisés il y a quelques années. Ils sont aujourd'hui très souvent des personnes ayant eu une vie dite normale, laquelle s'est effondrée, par exemple après un licenciement ou un divorce. «Manifestement, entre vie sociale, famille, emploi et logement, il suffit d'un événement d'importance pour remettre en question le tout», constate Eric Mullener, directeur de La Tuile, dans le rapport d'activités 2003. Sur les 24 lits à disposition, 16 en moyenne ont été occupés chaque jour par des pensionnaires qui séjournent de plus en plus longtemps. Pour tenter de faire face à cette situation, La Tuile est locataire depuis fin décembre d'un quatre pièces

qu'elle sous-loue à des personnes pour une longue durée. L'institution espère pouvoir rompre de cette façon la chaîne de la précarisation et favoriser une réinsertion qui commence souvent par une adresse fixe.

GÉRANCES RÉTICENTES

L'augmentation de la fréquentation du centre peut être en grande partie liée à la difficulté pour les services sociaux de louer des appartements auprès des gérances immobilières. «Avant, les personnes qui bénéficiaient de l'aide sociale dormaient à La Tuile quelques jours en attendant de trouver une solution», note Madeleine Christinaz, chargée des relations publiques. «Aujourd'hui, elles n'ont pas de logement et séjournent ici plusieurs mois.» L'an passé, 58 personnes ont en effet passé plus d'un mois au centre, dont 13 plus de trois mois. Après quoi, elles doivent le quitter pour une pause d'au moins un mois.

COMPTES EN POSITIF

Selon Madeleine Christinaz, «le taux d'occupation à La Tuile est actuellement de 70 à 80%», en particulier chez les hommes. Mais si la précarité continue à toucher plus de gens et que le



Nouvelle maison de La Tuile, ouverte en mars 2002. VINCENT MURITH-A

nombre de nuitées augmente, il nous faudra trouver d'autres solutions.» Plusieurs pistes sont à l'étude, notamment celle d'une mise en réseau des différents «sleep-in» de Suisse.

Par ailleurs, depuis un peu plus d'une année, la maison de la route de Marly offre une structure d'accueil durant la journée. Prénommée «Banc public», celle-ci propose aussi bien des repas que des possibilités de se laver, de faire sa lessive ou de consulter une infirmière. Les usagers peuvent également participer à diffé-

rentes activités culturelles, s'occuper du jardin potager du centre ou encore y élever des lapins et des poules.

Du côté des finances, l'augmentation des nuitées a évidemment généré des charges supérieures à celles inscrites au budget. Alors que le centre comptabilisait en octobre une perte de plus de 30 000 francs, une campagne de recherche de fonds a pu être mise sur pied pour finalement aboutir à un résultat net légèrement positif pour l'année 2003.

JST

Les propriétaires de forêts inquiets

ASSEMBLÉE • L'Association fribourgeoise d'économie forestière redoute les coupes budgétaires.

Les coupes budgétaires décidées par la Confédération inquiètent les forestiers fribourgeois. Berne entend en effet diminuer les crédits de 30 millions de francs par an (*La Liberté*, 27 janvier). «On nous demande l'impossible», a constaté Georges Magnin, président de l'Association d'économie forestière du canton (AFEF) dans son rapport aux membres rassemblés à Billens-Hennens samedi matin. Plusieurs propriétaires forestiers ont toutefois reproché au comité de l'AFEF son inaction face à la décision fédérale.

«Il est faux de dire que nous n'avons rien fait», leur a répondu Georges Magnin. «Dès l'année dernière, nous avons invité des parlementaires fédéraux pour les sensibiliser au problème.» A l'issue de l'assemblée, le conseiller d'Etat fribourgeois Pascal Cor-

minboeuf a promis que le canton mettrait tout en œuvre pour aider les propriétaires de forêts.

STOCKAGE POUR 3,5 MIO

L'assemblée a aussi été l'occasion de tirer un bilan du stockage des arbres abattus par l'ouragan Lothar. En tout, l'AFEF a organisé le sauvetage de près de 83 000 m³ de bois, pour un coût de 3,5 millions de francs. Seule la place de stockage de Broc n'a pas encore été vidée: la neige a empêché les travaux. Les troncs, conservés sous arrosage 24 heures sur 24, devraient être vendus entre 40 francs et 75 francs par m³, selon la taille et l'essence.

A noter que l'AFEF a modifié ses statuts. Elle s'ouvrira désormais aux corporations de triage qui se constituent actuellement dans le canton de Fribourg. SA R

AGENDA

CONFÉRENCES • Colloque de la Faculté de théologie: «Évangéliser: quelles possibilités d'annoncer la Bonne Nouvelle aujourd'hui?» «Caractéristiques de la mission dans le NT: le cas de la mission dans l'Évangile de saint Matthieu», par Pierre Keith, assistant-docteur, Uni Fribourg, à 14 h 45. «Le sens de l'élection d'Israël», par le prof. Adrian Schenker, Uni Fribourg, à 15 h 15. «Frédéric Ozanam, artisan d'une nouvelle évangélisation», par le prof. Gérard Cholvy, Uni Paul Valéry, Montpellier III, **début** 9 h, salle Rosier, Hôpital des Bourgeois. Entrée libre.

CONFÉRENCE • «Concurrence dans le cadre de l'OMC», par Pierre Arhel, conseiller pour les affaires de politique de la concurrence, OMC, Genève. Université Miséricorde, salle 3120, à 14 h 15.

CONFÉRENCE • A l'invitation de la Société Dante Alighieri, le prof. Jean-Robert Gisler, Uni Fribourg, donne une conférence avec diapositives, intitulée «La Lupa Capitolina». Université Miséricorde, salle de cinéma, à 20 h.

THÉÂTRE • Le Nouveau Théâtre de Fribourg présente «Le Colonel-Oiseau», une pièce de Hristo Boytchev. Mise en scène: Nicole Michaud. Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle, rue de Morat 2, à 20 h 15.

BABY MOVIES • Au cinéma avec bébé (moins de 12 mois). Projection du film *Deux Frères*, de Jean-Jacques Annaud, en vf sans sous-titre. Cinéma Rex, à 21 h.

MARCHE MDA • A 14 h, parc Ste-Thérèse (par beau temps). Rens. 026 424 35 83.

AÎNÉS MDA • Chaque lundi dès 14 h, jouer au Billard Magic, rez bât. Publicitas, Petit-Moncor 1, Villars-sur-Glâne. Infos 026 424 45 02.

MÉDITATION ZEN • Reprise de la pratique pour avancés ce lundi à 19 h 45, mercredi 12 h et 18 h et vendredi 18 h. Cours d'introduction pour débutants: lundi 26 avril à 18 h.

Direction: abbé A. Aebischer (026 322 13 30). Centre Ste-Ursule, place Georges-Python 2. Pas d'inscription nécessaire. Rens. 026 481 19 83 ou 026 424 37 71.

MÉDITATION • Avec liturgie de Taizé, temple, rue de Romont, 18 h-18 h 20.

PRIÈRES • St-Justin: 7 h messe. Providence: 16 h messe et neuvaine. Ste-Thérèse: 20 h 15 soirée de prière pour la paix (Medjugorje), messe, adoration, confession, prière pour les malades.

EN BREF

Pro Familia dira oui le 16 mai

CONSTITUTION • Parmi les arguments en faveur de la nouvelle Constitution, Pro Familia souligne qu'elle favorise la maternité, avec une assurance-maternité pour les femmes ayant une activité lucrative et des allocations pour les mères au foyer. La nouvelle Constitution préconise une politique familiale globale, qui permet aux parents de concilier vie professionnelle et familiale, souligne Erwin Jutzet, président de Pro Familia Fribourg, dans un communiqué qui recommande de voter oui. CDb

Soutien du Conseil synodal

CONSTITUTION • Le projet de Constitution contient de nombreux postulats spirituels et humains qui peuvent être soutenus en se basant sur la Bible et la tradition chrétienne. C'est le constat du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg qui soutiendra la nouvelle Constitution le 16 mai. Principaux arguments: mention de Dieu dans le préambule, assurance-maternité, poursuite de l'enseignement religieux confessionnel dans les écoles. CDb

Nouveaux galonnés

ARMÉE • L'Administration militaire signale diverses promotions accordées à des officiers fribourgeois. Frédéric Gendre (Cousset) et Silvano Barilli (Chiètres) ont accédé le 1^{er} janvier au grade de lieutenant-colonel. Tous deux sont au service de l'état-major général. Dans l'artillerie, Félix Endrich (Guschelmuth) a été promu colonel. Benedikt Fontana est passé major (troupes de défense ABC), et Manfred Aerni (Marly) porte désormais une casquette de capitaine dans les troupes de logistique. LIB